

Mardi 12 novembre 2019

## **Les femmes chiliennes de l'étranger s'organisent pour rendre visible la violence sexuelle au Chili.**

Du vendredi 8 à mardi 12 novembre des femmes de différents endroits de la planète se sont organisées pour réaliser une action collective afin de rendre visible la violence politique et sexuelle qui sévit au Chili depuis le 18 octobre dernier, moment où une explosion sociale s'est déclarée dans le pays.

Sous la consigne « Le Chili s'est réveillé », le pays sud-américain a été témoin des manifestations qui ont fait sortir des millions de chiliens dans la rue depuis 24 jours.

Pendant cette vague de protestations qui selon les sondages est soutenue par plus de 80% de la population, les manifestants exigent des conditions de vie plus justes et la nécessité d'une nouvelle Constitution, qui soit garante des droits des citoyens.

Les Chiliens ont pâti du côté sombre et amer des manifestations, à travers une répression brutale de la part des forces armées et policières du pays.

L'Institut National des Droits de L'Homme donne les chiffres suivants : 283 actions judiciaires présentées, dont 5 pour homicides, 6 pour tentatives d'homicide, 192 pour torture et sévices et 52 pour violences sexuelles, qui incluent obligations de se dénuder par menace, coups, attouchements et pénétrations sexuelles par des Carabiniers. Ces derniers chiffres sont ceux qui sont à l'origine du soulèvement des chiliennes dans le monde.

Dans 19 villes du globe : Auckland, Bristol, Bruxelles, Copenhague, Quito, Dublin, Édimbourg, Santa Monica, Chicago, Grenade, Madrid, Séville, Amsterdam, Londres, Mannheim, Melbourne, Nairobi, Paris, Sidney des manifestants se sont réunies pour réaliser une performance et exiger la fin de la torture et des violences sexuelles, avec la phrase : « *Le Chili, le pays où avorter est illégal mais où avec un uniforme on peut violer et assassiner* ». Avec leurs corps inscrits, des casseroles et des pancartes, des personnes des différents pays ont levé leurs voix à l'unisson, et, comme ils le signalent, « *il n'y aura pas de répit jusqu'à ce que des légalités soient entreprises et jusqu'à ce que le Président demande pardon et mette fin à cette vague de terreur que nous vivons* ».

Des actions judiciaires ont été entreprises dans différents pays afin de créer une action au niveau international, car au Chili rien n'est fait par les organismes de justice pour l'instant.